

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 345

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

attitude à la fois très sage et tout à fait conforme à son programme: celle de mettre ses Sociétés affiliées au courant, et de les engager instamment à veiller que leurs gouvernements nationaux, en préparant leur réponse au B. I. T., n'oublient pas de consulter les premières intéressées, c'est-à-dire les ouvrières que touchent directement ces dispositions de la Convention. Nous tenons à relever ici que le gouvernement fédéral — ou plus exactement l'Office fédéral du Travail — a de lui-même pris cette initiative en consultant certaines organisations féminines suisses, et cette attitude mérite d'autant plus d'être relevée qu'elle est malheureusement rare chez nous. En effet, on peut différer d'avis sur l'utilité de la révision de ces points de la Convention (révision dont nous sommes pour notre part tout à fait partisan), mais ce qu'on ne peut éluder, et ce que nous ne cesserons de réclamer au nom de la démocratie, c'est de fournir à ceux qui sont soumis à une législation quelconque le moyen d'exprimer leur avis sur la valeur de cette législation. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles nous sommes suffragistes, et si cette raison vaut dans l'ordre politique, elle vaut aussi dans l'ordre économique.

E. Gd.

Un souhait de Nouvel-An du „Mouvement“

Vienne cette dernière quinzaine de l'année, et notre journal voit arriver en nombre ces fâcheux papillons d'hiver qu'il ne connaît que trop bien: les avis de désabonnements.

Il en est qui sont parfaitement justifiés: départs, changements de situation, difficultés financières, motifs de santé, avis de décès... Devant ceux-là, nous ne pouvons que nous incliner, tout en les regrettant. Mais combien en est-il d'autres qui nous sont lancés comme si la perte d'un, de dix, ou de trente abonnés n'avait pas pour nous plus d'importance que la chute d'une dernière feuille au marronnier du jardin? Combien parmi celles qui nous annoncent allègrement de n'avoir plus à la compter au nombre de nos abonnés pour l'an prochain, se sont-elles demandé quel résultat aura pour notre budget ce geste désinvolte, quelle répercussion sur notre courage au travail, et si, au moment où nous nous préparons par un effort considérable à atteindre un public plus étendu, il ne serait pas de première nécessité que nos abonnés nous restent en un contingent fidèle qui nous aidera à tenter l'aventure?...

Oh! certes, nous savons que mille bonnes raisons militent contre nous: pas le temps de lire, trop de journaux, trop de dépenses... Ne peut-on cependant pas tenter l'expérience de mettre de côté chaque semaine les 11 centimes que représente, ainsi calculé, le

montant de notre abonnement? n'est-il pas possible de chercher autour de soi la buraliste postale, l'employée de commerce, la Société antialcoolique, l'infirmière régionale, qui ne pouvant s'abonner directement, seront heureuses que l'on veuille bien penser à elles?... sans compter les amies, les cousines, les parentes à l'étranger parfois, pour lesquelles un abonnement au Mouvement constituera en même temps et un petit cadeau et le geste d'entraide dont nous avons besoin...

Qu'avant donc de nous envoyer ce terrible petit papillon d'hiver, chaque abonnée veuille bien méditer ces lignes: c'est le souhait que forme notre journal pour le nouvel an.

De-ci, De-là...

Foyer féminin genevois.

Le Conseil d'administration du Foyer féminin (cours de Rive, 11) prévient sa fidèle clientèle que, durant l'hiver qui s'annonce difficile, le Foyer restera ouvert tous les dimanches durant toute la journée. Malgré la hausse très sensible du prix des denrées, le prix des rations n'a été que très légèrement augmenté (potage 20 cent., légumes et entremets de 25 à 40 cent., viande de 60 à 90 cent., thé, café ou chocolat complet 90 cent.). Un menu végétarien est à la disposition des clientes qui le désirent.

Rappelons que, fondé en 1901, le Restaurant du Foyer féminin atteindra l'an prochain sa trentième année d'existence. Destiné à procurer à bon compte, aux femmes qui travaillent, une alimentation saine, soigneusement servie, dans un cadre accueillant, le Foyer met encore à leur disposition un salon chauffé et confortable, muni de livres, d'illustrés, des journaux du jour, où elles peuvent passer de bonnes heures de repos.

La dime de l'alcool.

Le Conseil fédéral publie chaque année un rapport sur l'utilisation de l'alcool par les cantons. La constitution fédérale prévoit que les cantons doivent affecter 10 % de leur part aux recettes de la Régie des alcools à la lutte contre l'alcoolisme dans ses causes et ses effets. Le rapport pour 1929 vient de paraître. Il constate un progrès. Certains cantons ont, pendant longtemps, payé au moyen de la dime des dépenses ordinaires, la détournant ainsi de son but.

En Suisse romande, c'est Genève qui fait le meilleur usage de la dime en en attribuant 88 % à la lutte antialcoolique proprement dite: dispensaire antialcoolique 6000 fr.; Armée du salut 7000 fr. et Sociétés antialcooliques: environ 12.100 fr.

Vient ensuite Fribourg avec 51 %, qui a alloué 8,480 fr. aux œuvres antialcooliques, soit plus du tiers de la dime.

CROQUIS PARISIENS

Une cantine maternelle

La Fédération des cantines maternelles de Paris, œuvre admirable, a pour but de donner des repas gratuits à des femmes enceintes et à celles qui allaitent leur enfant, aussi longtemps qu'elles en ont besoin. Il existe actuellement neuf cantines disséminées dans la grande ville et ouvertes à toute mère ou future mère nécessiteuse.

Presque pas de formalités, de paperasses. La future maman doit présenter un certificat délivré par un hôpital, jamais par une sage-femme de quartier; quant à la mère-nourrice, il y a révision du lait tous les mois. Les fraudes sont très rares, deux au plus durant les vingt-cinq ans d'existence de la plus ancienne des cantines. L'œuvre vit de subventions de la ville et de dons.

Dans Montmartre, la rue des Cloys, assez pauvre, assez terne. Des bars sans gaieté et des boutiques sans fantaisie, où s'approvisionnement des ménagères en cheveux. Leur filet à provisions est maigrement garni, leurs gosses pâlots se suspendent à leur jupe.

Au n° 55 je pousse la porte d'un local s'ouvrant sur la rue, ancien magasin auquel toutes ses vitres blanchies donnent une apparence de mystère, et me voici dans la première cantine, fondée en 1905 par la grande modiste Caroline Reboux.

Une salle dallée, propre, simple; des tables où le couvert est mis pour le déjeuner de midi. Il n'y manque rien, ni la grande

corbeille de pain où l'on puise à discrétion — et Dieu seul sait ce que le peuple parisien peut avaler de pain à un seul repas! — ni la boisson représentée par une carafe d'eau et une carafe de coco (fabrication de la maison).

Dans un coin, un petit bureau d'où la dame-économe a l'œil à tout; là une cuisine où mijotent, ce jour-là, les lentilles, la soupe grasse et le morceau de bœuf. La lumière assez pauvre de la rue des Cloys devient laiteuse au travers du verre dépoli et s'amuse à orner de reflets tous les carafons. Une aide-serveuse et une cuisinière, c'est là tout le personnel. Pour une raison ou une autre, l'aide est absente, et une dame patronesse, élégante sous la blouse blanche, fait son service.

La porte s'ouvre. Une jeune femme entre, sourit à l'économe, et à moi par surplus, griffonne un nom sur un registre et s'attable. Bientôt le potage fume dans son assiette, puis la viande et le légume. Et quelles portions! Doubles, on peut le dire. Une autre femme signe d'une croix et a la mine bien soucieuse; une toute jeune mère, son bébé sur le bras, inscrit: Marie. Nous caressons toutes le poupon qui fait risette. Et des femmes, et des femmes encore, et un ou deux petiots pas bien réveillés...

— Savez-vous l'allemand? me demande la dame patronesse. Je vous prie, parlez un peu avec Madame, cela lui fera plaisir; nous ne pouvons échanger avec elle que des sourires. — Et la conversation s'engage sur l'âge et les mérites du poupon, naturellement, et je suis émue de voir s'éclairer le visage inexpressif de mon interlocutrice. Elle souffrait, c'est certain, de ne pouvoir jamais raconter

Neuchâtel suit avec 43 %; il a réparti 4800 fr. aux sociétés antialcooliques.

La part de la dîme attribuée par le Valais à la prévention de l'alcoolisme est de 37 %. Ce canton viticole, qui compte peu d'abstinents, n'a pas craint de remettre 2300 fr. aux œuvres antialcooliques, soit proportionnellement plus que le canton de Vaud qui arrive bon dernier en Suisse romande (et avant-dernier en Suisse) avec 15 %, dont 500 fr. aux Sociétés antialcooliques. Ce canton va prendre une place plus honorable, le Grand Conseil ayant décidé de doubler ce crédit.

Puisque l'Etat tire des grosses recettes de la vente des boissons alcooliques, il est juste qu'il en affecte une partie — la dîme — à réparer un peu les méfaits de l'intempérance et à la prévenir.

Un nouveau produit alimentaire.

Un important établissement de laiterie de Genève vient de lancer une confiture au lait fabriquée d'après une formule argentine. Voilà une nouvelle utilisation de notre lait. Ce produit national sera surtout apprécié des touristes.

Le Service social des hôpitaux.

De plus en plus, on ressent le besoin d'un service social des hôpitaux qui s'occupe des familles des malades et de ceux-ci à leur sortie. La maladie est une catastrophe économique pour bien des familles à laquelle il faut parer. Il y a d'autre part le côté hygiénique, les rapports avec l'assistance publique et privée, etc. Tel est le travail des assistantes sociales des hôpitaux qui fonctionnent dans les hôpitaux de Lausanne et Genève.

L'éveil féministe en Perse.

Il vient de se fonder à Téhéran une Association féministe, qui a aussitôt demandé son adhésion à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. Le programme immédiat de cette Association comporte les trois points suivants: élévation de l'âge de mariage (cette revendication commune à toutes les femmes de l'Orient), suppression de la polygamie, et garantie des droits de la femme dans le divorce. Ce programme a été appuyé par le Ministre de Perse à Paris, qui s'est déclaré un féministe de conviction.

Educatrices, mais pas électrices.

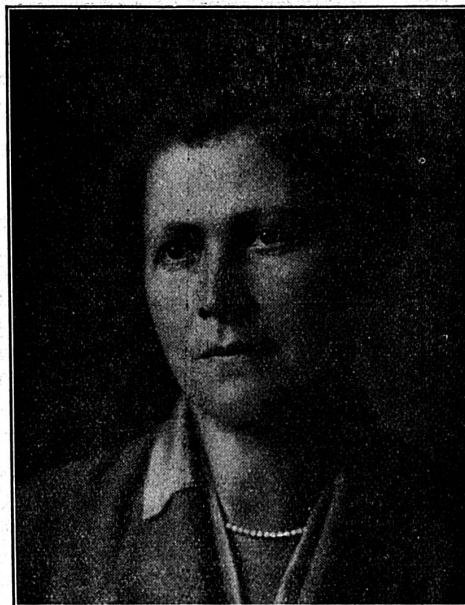
La revue française, *le Droit des Femmes*, dirigée par Mme Maria Vérone, signale le cas suivant aussi instructif qu'amusant: dans un lycée français de jeunes filles, comptant 1500 élèves, et où le corps enseignant se compose de 35 femmes professeurs, les électeurs représentant les intérêts de ce lycée féminin (puisque l'on

ici les progrès et les bobos de l'enfant, comme elle le voyait faire aux autres mères.

— Combien de repas servez-vous par jour? — Cela varie. Nous avions hier 40 femmes à midi, et seulement 18 le soir, alors que nous atteignons généralement la trentaine. Il y avait au déjeuner une soupe à l'oignon, du hâchis aux tomates, et des pommes de terre, et le soir une soupe aux légumes frais et des nouilles au fromage. Avant-hier dimanche, nous avons servi viande et dessert aux deux repas, avec l'accompagnement de soupe et de légumes, naturellement. Un repas nous revient, en moyenne, à 3 fr. 03, soit un peu plus de 60 centimes suisses. Oui, il faut acheter par quantités et savoir tirer parti de tout pour arriver à un prix aussi modique avec les grosses portions que nous donnons.

Une cliente, au dernier terme de sa grossesse, il semble, tombe lourdement sur sa chaise et paraît n'avoir pas la force de soulever son verre.

— A quoi vous sert le nom qu'elle vient d'écrire sur le registre? — A rien d'autre qu'à compter le nombre de repas servis; aussi peu nous importe que soit exact ou fantaisiste le nom qu'elles apposent. — Vous avez beaucoup d'enfants sans père? — Je n'en sais rien. Et puis, tous les enfants ont un père! Dites plutôt qu'il en est d'indignes! — Vous occupez-vous de la santé des nourrissons? — Nous avons tous les huit jours la pesée, et tous les quinze jours la visite du médecin qui fait aussi l'examen du lait chaque mois. Notre œuvre fait continuellement craquer ses cadres; elle bouge, elle est vivante; elle s'adapte aux circonstances nouvelles.



Cliché Mouvement Féministe

Mlle Rosa NEUENSCHWANDER

Présidente du Frauenbund bernois qui vient de fêter le 10^{ème} anniversaire de sa fondation.

assure toujours que les intérêts des femmes sont suffisamment représentés par les hommes) sont au nombre de trois: le concierge et deux frotteurs.

Trop sentimentale pour sa profession.

La locomotive du rapide Madrid-Barcelone a été conduite pour la première fois, l'autre jour, par une femme. L'expert qui accompagnait celle-ci a déclaré, le voyage terminé, être pleinement satisfait de son travail. En revanche, il a exprimé l'opinion que les femmes étaient trop sentimentales pour exercer cette profession. Il a justifié sa manière de voir par le fait qu'au départ d'une station, la conductrice, sous l'impulsion de son cœur charitable, avait brusquement arrêté le convoi pour permettre à un voyageur attardé d'y monter!

Tenez, il y a deux mois encore, une future mère n'était admise ici que depuis le cinquième mois de grossesse. Aujourd'hui elle est reçue dès que son état est avéré. Et nous admettons les mères qui allaitent jusqu'à ce que l'enfant ait quatorze mois. Et nous avons à l'étude un projet intéressant: nourrir gratuitement la mère et l'enfant jusqu'à l'entrée du petit à l'école maternelle. Mais nous ne savons pas comment organiser cela.

(On sait que l'école maternelle reçoit les petits Parisiens dès l'âge de trois ans; qu'ils y entrent le matin pour n'en sortir que le soir; que le repas de midi leur est fourni pour 1 fr. 50, à moins qu'ils ne l'apportent de la maison.)

Je crois que la fréquentation des clientes est en baisse pour les raisons suivantes: la rue des Cloys s'est assainie, des pâtés de maisons sordides ont été remplacés par des constructions modernes habitées, naturellement, par des gens plus aisés et ayant moins besoin de l'aide de la cantine. En outre, les femmes travaillent de plus en plus fréquemment hors de chez elles, ce qui est un obstacle à l'allaitement; parfois l'élévation des salaires permet à la mère de se passer des repas gratuits; il semble aussi que les familles mettent plus souvent leurs enfants en nourrice à la campagne que durant les années de guerre, par exemple. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, la vieille cantine des Cloys, ayant vu le nombre de ses obligées diminuer, pensa d'abord à émigrer dans un quartier plus misérable, et résolut ensuite de rester sur place et d'y secourir plus longtemps et les mères et les enfants. De là les changements déjà opérés et ceux en projet.